

2005

Trois défis à relever ensemble

PAR BERNARD THIBAUT – SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CGT

À l'occasion de la nouvelle année j'adresse à toutes les lectrices et lecteurs de notre journal *La Nouvelle Vie Ouvrière* mes vœux les plus fraternels.

CETTE PÉRIODE EST AUSSI TRADITIONNELLEMENT L'OCCASION DE TIRER QUELQUES ENSEIGNEMENTS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE, de faire le point de la situation sociale et d'essayer de tracer des pistes de réflexion et de travail pour affronter dans les meilleures conditions les défis à venir. J'en vois pour ma part trois prioritaires : le renforcement de la CGT, la mise en œuvre d'une démarche syndicale offensive, la prise en compte des enjeux européens et mondiaux.

Le renforcement du syndicalisme

Le renforcement du syndicalisme est une préoccupation constante : chaque année nous faisons des adhésions nouvelles. Nous aurions donc pu, cette année encore, en rester là, nous satisfaire de ce renforcement réel mais disons-le modeste, et en tous cas totalement insuffisant au regard des enjeux actuels et des attentes des salariés.

C'est donc une toute autre voie, une toute autre ambition que notre Comité confédéral national, de septembre 2004, a décidé de

retenir pour l'année qui commence : **il s'agit de construire et de mettre en œuvre un véritable plan national de syndicalisation**, avec des cibles et des sites identifiés, des objectifs chiffrés, une organisation et un suivi associant les syndicats, les organisations professionnelles et territoriales à tous les niveaux. Un tel investissement rigoureux et soutenu est indispensable si nous voulons atteindre le plus rapidement possible le million de syndiqués, et franchir un seuil dans l'efficacité de notre action conformément à nos résolutions de congrès.

Dès le 13 janvier prochain, nous lancerons ce processus en organisant sur tout le territoire des initiatives de syndicalisation. Depuis trois mois, nos organisations CGT y travaillent finalisant des projets, définissant des lieux d'initiatives, formalisant des engagements communs. Nous avons souhaité qu'une nouvelle façon de travailler ensemble entre unions départementales, fédérations, unions locales et syndicats se mette en place pour changer de braquet en matière de syndicalisation. Nous avons de premiers résultats mais il faut encore innover, inven-

ter dans les mises en commun de moyens militants et financiers, notamment en mettant en place des collectifs multiprofessionnels de syndicalisation pour que le plus grand nombre de syndiqués s'investissent dans cette activité dans leur propre secteur professionnel mais aussi et surtout dans les autres, là où existent des friches syndicales. Innover en matière de syndicalisation mais aussi de structures syndicales pour qu'elles soient adaptées aux salariés tels qu'ils sont, c'est réellement faire du neuf.

En 2005, n'ayons pas peur de changer, n'hésitons pas à rompre avec les habitudes ! **Interprofessionnaliser la syndicalisation c'est finalement faire le constat simple qu'il ne suffit pas d'être fort dans une entreprise, voire dans une branche professionnelle, pour gagner des avancées sociales, mais qu'il faut être fort partout !** L'absence de la CGT dans un grand nombre d'entreprises, la faiblesse de notre implantation dans les plus petites, dans des branches professionnelles aussi importantes que le commerce, la construction, l'agroalimentaire, les services aux entreprises (et il y en a hélas d'au-



Le 17 novembre, Bernard Thibault remettait sa carte syndicale à Sandrine, la 500^e adhérente de Renault-Sandouville.

THÉRY NÉCOUX

tres!), mais aussi notre quasi absence dans les entreprises sous-traitantes, les filiales des grands groupes donneurs d'ordre où nous sommes pourtant mieux organisés, notre représentativité insuffisante parmi les salariés les plus qualifiés sont des handicaps considérables pour tous.

J'observe d'ailleurs que les événements de l'année 2004 viennent à nouveau d'en faire la démonstration. Nous nous devons (et nous devons à tous) le langage de la vérité : **aujourd'hui, les salariés ne disposent pas de syndicats CGT en nombre et en taille suffisants pour que leurs aspirations, leurs revendications soient prises en compte dans la politique gouvernementale, la gestion des entreprises.** Cela ne nous empêche pas d'agir et de prendre nos responsabilités mais la conséquence est que ce ne sont pas les revendications des salariés qui sont principalement à l'ordre du jour, mais celles du Medef. Il est à l'offensive et donne le « la » à un orchestre gouvernemental particulièrement sensible aux sirènes libérales. La division actuelle du syndicalisme contribue à cette situation et c'est la raison pour laquelle

En 2005, n'ayons pas peur de changer, n'hésitons pas à rompre avec les habitudes !

la CGT et toutes ses organisations devront, à nouveau, prendre des initiatives pour établir des convergences et opérer des rassemblements pour la défense des revendications. Lucide sur les obstacles à dépasser, la CGT doit continuer de porter le drapeau de l'unité.

Une démarche syndicale offensive

Après la syndicalisation (ou grâce à elle!), le deuxième enjeu pour l'année 2005 est le

développement de l'activité revendicative, l'objectif étant de reprendre l'initiative afin de répondre aux attentes des salariés en matière de salaires, d'emploi et de sécurité professionnelle, de temps de travail, de réduction de la précarité et de la pauvreté. Une activité revendicative qui se fixe aussi comme objectif prioritaire l'amélioration des conditions de travail dont une récente enquête du ministère du Travail vient de confirmer qu'elles se sont fortement dégradées depuis dix ans.

Cette démarche revendicative doit se traduire par une multiplication des initiatives dans les entreprises et les branches professionnelles ; certaines sont déjà lancées dès ce début janvier. Il en est ainsi dans le secteur de La Poste, le 18 janvier prochain pour peser sur le projet de loi en cours d'élaboration par le gouvernement, le 19 à la SNCF pour obtenir les moyens nécessaires au service public, le 20 dans la fonction publique pour les salaires, à l'Éducation nationale et à la direction des constructions navales pour préserver l'entreprise nationale... dans quelques semaines dans le ►



Les salariés de Cegetel mobilisés ont obtenu, en décembre 2004, l'annulation des 153 suppressions d'emplois prévues.

Reprendre l'initiative afin de répondre aux attentes des salariés

► commerce pour les salaires. **La réussite de ces initiatives professionnelles unitaires et la multiplication d'initiatives décentralisées doivent nous permettre d'envisager rapidement une initiative interprofessionnelle.** À ce propos, les confédérations sont convenues de se concerter dans les prochains jours en vue de concevoir ensemble, dans les prochaines semaines, une réponse appropriée à la volonté du gouvernement de remettre en cause les 35 heures. Les syndicats seront confrontés à d'autres défis comme les négociations de la future convention d'indemnisation du chômage, la pénibilité du travail, l'emploi des seniors... 2005 confirmera, à n'en pas douter, la nocivité de la réforme de la Sécurité sociale et l'urgence de raisonner sur d'autres bases que celles qui nous ont été imposées.

D'une façon plus générale, l'année 2005 peut être l'occasion de se réapproprier les négociations annuelles obligatoires en leur donnant des contenus revendicatifs plus concrets et en en faisant des sujets d'actions puissantes et rassembleuses. En fait, il s'agit d'aider partout les salariés à définir leurs revendications et les formes de mobilisation permettant de les faire aboutir.

Des enjeux européens et mondiaux

Abusivement baptisées du nom de « réformes », et prétendument adoptées sous le sceau de la modernité, des régressions sociales majeures sont actuellement mises en œuvre dans tous les pays d'Europe. Partout elles portent atteinte aux systèmes de protection sociale ou aux droits sociaux. Partout elles suscitent des résistances. Certains pays de l'Union européenne auront ainsi été le siège en 2004 de grèves et manifestations comme ils en avaient rarement ou même jamais connues depuis plus de 50 ans ! L'année 2005 continuera à mettre à l'épreuve les capacités du syndicalisme européen à faire face à cette offensive globale. **Le niveau de chômage particulièrement élevé, conjugué à la précarité croissante de l'emploi en Europe appelle une pression syndicale coordonnée** d'autant plus que partout le patronat pro-

page la même démarche, entonne les mêmes refrains : moins de garanties collectives pour les salariés, plus de liberté donnée à l'employeur pour passer des contrats individualisés avec chacun de ses « serveurs ». Au moins deux directives européennes socialement dangereuses doivent être ciblées lors de nos mobilisations. Celle sur le temps de travail qui aurait notamment pour conséquence d'accroître l'amplitude maximale des périodes de travail hebdomadaire et d'autoriser des dérogations individuelles sur le temps de travail selon une approche « anglo-saxonne » cherchant à défaire les solidarités collectives. Celle, dite Bolkestein, portant sur les services qui préconise, entre autres, d'appliquer aux salariés la législation sociale du pays où l'entreprise de service aura arbitrairement localisé son siège et non plus celle en vigueur dans le pays où travaille l'employé... C'est bien une logique de mise en concurrence visant à l'abaissement des droits par la course au « moins disant social » qui inspire ces projets, rejetés à juste titre par l'ensemble du mouvement syndical européen. **C'est dire l'importance de la manifestation syndicale européenne du 19 mars à Bruxelles** au moment où les chefs d'États seront réunis, notamment pour évaluer les politiques de l'emploi. J'invite chacun à prendre date pour être de ce rendez-vous.

C'est dans ce contexte que le débat concernant la ratification du traité constitutionnel va progressivement s'intensifier en France puisque, comme le souhaitait la CGT, un référendum va être organisé à cette fin, comme dans huit autres pays.

Ce traité établit des principes, définit des objectifs et modifie les règles de fonctionnement des institutions à la suite de l'élargissement de l'Union européenne à 25 pays. La CGT conduit naturellement sa propre réflexion pour éclairer les questions qui relèvent de sa responsabilité et de sa compétence syndicale. Elle contribuera ainsi à ce que chacun puisse se forger sa propre opinion dans un débat qui va durer encore plusieurs mois. Force est de constater qu'il y a beaucoup à faire tant sont nombreux ceux qui, à ce jour, affirment ne pas s'intéresser au sujet ou ne pas connaître les termes de ce traité. C'est particulièrement vrai pour une grande majorité d'ouvriers et d'employés. Il faut y voir sans doute la conséquence d'une construction européenne perçue comme

étant avant tout l'œuvre d'élites coupées des salariés les plus modestes, et opérant à partir de présupposés économiques et de logiques financières étrangères à leurs aspirations.

La direction de la CGT a délibérément choisi de privilégier le temps de l'information aux syndiqués pour élaborer son expression. Certains seront tentés d'y voir le signe d'une difficulté politique là où nous revendiquons une méthode de fonctionnement démocratique, nous aurons toujours du mal à libérer ceux-là de leurs œillères. D'autres, parce que les partis politiques, et c'est normal, donnent au traité une place centrale dans leur activité, considèrent qu'il devrait être mis en première priorité de notre quotidien syndical : ce n'est pas notre appréciation. Je remarque que pratiquement tous les syndicats d'Europe adoptent cette attitude de principe, et ce dans la diversité de leurs opinions sur le traité lui-même. Ils n'ont, et nous avec eux, aucune peine à formuler des critiques à propos du traité : la Confédération européenne des syndicats, dont les opinions sont souvent caricaturées ou dénaturées, a elle-même constaté les déceptions et déploré le manque d'ambitions au vu des attentes du mouvement syndical. C'est donc sans surprise que l'on rencontre dans les rangs syndicaux, à la CGT et ailleurs, beaucoup de manifestations de scepticisme ou de désaccords marqués vis-à-vis des termes du traité. Tout comme l'on peut aussi rencontrer des camarades partisans d'une approche pragmatique consistant à soutenir le nouveau traité au nom des quelques avancées réelles qu'il comporte, notamment avec l'intégration de la charte des droits fondamentaux que nous avons tous revendiquée avec force. C'est la position syndicale dominante dans le mouvement syndical en Europe.

Et alors ? Où est le problème ? **Les conditions de l'exploitation du travail par le capital, ne sont pas fondamentalement suspendues au sort de ce traité constitutionnel.** Le syndicalisme, la CGT auront toujours autant de responsabilités à assumer, de combats à mener. Les opinions des syndiqués de la CGT qui s'exprimeront lors du référendum peuvent ne pas être unanimes, sans pour autant que leur solidarité et leur unité dans la défense des revendications qui sont la raison d'être de leur engagement et le ciment de leur action, en soient le moins du monde



Après la manifestation historique du 2 octobre à Amsterdam, les 3 confédérations hollandaises (FNV, CNV, MHP) ont fait reculer le gouvernement sur ses objectifs concernant les préretraites, les allocations de chômage et d'invalidité.

CLAUDE CANDIENNO

Espérer et surtout travailler à l'unité syndicale au niveau mondial

affectées. Il est indispensable d'affirmer cette ligne de conduite au moment où nous avons de grandes ambitions pour la syndicalisation à la CGT.

À l'heure où d'autres affectent de se féliciter du départ d'adhérents « *qui ne sont pas dans la ligne* », la CGT doit au contraire, par sa démarche d'ouverture et de conquête et ses règles de vie internes, confirmer sa volonté et démontrer sa faculté de travailler à des rassemblements très larges. C'est une des conditions que nous avons identifiée pour progresser et franchir un seuil dans notre capacité de mobilisation et l'efficacité de notre action. C'est sur tous les terrains de lutte syndicale, dans leur dimension professionnelle et territoriale, que la CGT est attendue. C'est sur ces terrains que seront jugées la pertinence de nos prises de posi-

tion et celle de notre activité internationale. C'est en restant bien ancré sur ce socle fondamental que nous pouvons tous espérer et surtout travailler à l'unité syndicale au niveau mondial.

À ce propos, deux internationales syndicales viennent de donner un nouvel élan à cette perspective en ouvrant un processus pouvant conduire à l'édification d'une nouvelle organisation mondiale dans laquelle chaque confédération nationale aurait sa place, en digérant les séquelles des clivages historiques structurés lors du siècle précédent, et en se donnant les moyens d'aborder, avec responsabilité et dans un esprit de coopération et de solidarité, les problèmes complexes posés par la mondialisation et le développement durable. Il est évident que, par ses réflexions, ses propositions et son engagement, la CGT apportera, sans compter, sa contribution au service d'un projet dont les travailleurs devront être les premiers bénéficiaires.

C'est sur cette note d'espérance et sur le ferme engagement à tenir notre créneau syndical, à affirmer notre présence et notre volonté de mobilisation et de rassemblement dans la réflexion et l'action que je conclurai en renouvelant tous mes vœux pour chacun de vous personnellement et pour votre famille, sans oublier « la grande famille » de la CGT que nous sommes décidés à agrandir au service de tous les salariés. ■